

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 03-2022

AU CONSEIL GENERAL

Demandes de crédit de :

- a) CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC) CH 7807A à CH 7903, réparations ponctuelles, CH 7801 à CH 7807A et gainage du collecteur d'eaux usées (EU), CH 7600 à CH 7900A au Chemin de la Touille (aval).
- b) CHF 124'000.- pour la réfection de la couche de roulement au Chemin de la Touille (aval).

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission : Lundi 28 février 2022, à 18 h 00, Maison Bodzérane



- 2 -

Bougy-Villars, le 1^{er} février 2022

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

1 Préambule

Le PGEE ou Plan Général d'Evacuation des Eaux de la commune de Bougy-Villars a été approuvé par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) en janvier 2013.

Il s'agit d'un outil de gestion de l'évacuation des eaux claires et usées des zones habitées de la Commune.

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la Commune, maintien de la valeur de renouvellement inclus. Il est important de suivre ce planning et d'organiser des travaux chaque année si possible pour maintenir le réseau en bon état et éviter des problèmes à l'avenir.

Les derniers travaux exécutés sont EC chemin de La Gaillarde (2015), EC Polets-Touille (2019). EC/EU Poste RC 50 (2020-2021), EC/EU Chemin du Signal (2021-2022), EC/EU Les Ancelles 2021-2022.

La Municipalité de Bougy-Villars souhaite aujourd'hui poursuivre les investissements du renouvellement du réseau suivant le niveau d'urgence et le plan d'investissement du PGEE.

La Municipalité vous présente le projet de construction à :

- a. La Route de La Touille (partie aval), changement du collecteur EC CH 7807A à CH 7903. Réparations ponctuelles du collecteur EC CH 7801 à CH 7807A, et chemisage du collecteur EU CH 7600 à CH 7900A
- b. Chemin de la Touille (aval), la réfection de la couche de roulement d'une longueur 270m, et d'une surface environ 1500 m2.

2 <u>Situation et plans de géomètre du tronçon</u>

Voir en annexe les plans de situation du tronçon ainsi que les images de son état.

- 3 -

3 Descriptifs

3.1 Chemin de la Touille (aval) PGEE

Les collecteurs EC/EU du Chemin de la Touille ont été contrôlés par caméra et ont fait l'objet d'un rapport.

Le collecteur EC du bas de la Touille entre les chambres 7807A et 7903 présente un très mauvais aspect (fissures, cassures, déboitements, usures importantes, raccordements sauvages). Il est constitué d'un tuyau en ciment d'un Ø de 40 cm sur une longueur d'environ 90 m. Il sera remplacé par la pose d'une canalisation en PVC SN4, Ø 400 mm. avec enrobage béton type U4. Toutes les chambres seront refaites à neuf.

Le collecteur EC entre les chambres 7801 et 7807A présente un aspect assez bon mais nécessite des travaux ponctuels. Il est constitué d'un tuyau PVC S25, Ø 350 sur une longueur de 175 m. Les "raccords sauvages" seront réfectionnés, les fonds de chambre, mis en conformité, les grilles et couvercles des chambres seront changées ou rénovées.

Le collecteur EU entre les chambres 7600 et 7900A présente un aspect assez bon mais nécessite un renforcement de la structure après un nettoyage dans les règles. Le collecteur est en PVC S25, Ø 250 mm. sur une longueur de 290 m. Cette canalisation sera renforcée et rendue entièrement étanche par la mise en place d'une gaine en fibre de verre et résine de polyester d'une épaisseur de 5 mm. avec durcissement aux UV. Les chambres seront changées ou rénovées, les 'raccords sauvages' seront changés par pièces spéciales.

3.2 Chemin de la Touille (aval) réfection de la couche de roulement

Le projet du réaménagement de la Gd-Rue (préavis 4/2020) prévoit la réparation ponctuelle des canalisations au carrefour de la Touille ainsi qu'un revêtement bitumeux jusqu'à l'angle de la parcelle 98 (escaliers parcelle 64).

La continuation de la réfection du Chemin de la Touille par une couche de roulement depuis la propriété « Jorand » jusqu'au giratoire des Polets non compris est proposée dans ce préavis.

Ces travaux sont justifiés par les travaux du PGEE sur le même tronçon ainsi que par le constat et relevés des routes et chemins (préavis 6/2018) fait par Infralab. Le tronçon est jugé « suffisant », dès lors une couche de roulement type AC 11N, épaisseur 4cm sur une longueur de 270m, surface d'environ 1500m2 ainsi qu'une pose de membrane de renforcement et reprise des fissures sont suffisantes.

Le système d'armature pour revêtements bitumineux SYTEC Gridseal est une solution durable et avantageuse. Le système est constitué d'une grille autocollante en fibres de verre d'une membrane de bitume modifié au polymères (SAMI) et de gravillon concassé. Cette combinaison assure une excellente adhérence entre les différentes couches du revêtement. De plus, le système agit comme couche d'étanchéité intégrée dans le revêtement et empêche la pénétration d'eau dans le coffre de la route.

4 Devis estimatifs

a) Route de la Touille

Remplacement du collecteur EC chambres 7807A à 7903

- 4 -

	TOTAL DEVIS ESTIMATIF POUR POSE TAPIS	TTC Arror	CHF ndi CHF	123'280 124'000
	Total géomètre		<u>CHF</u>	2'500
	Total ingénieur selon SIA 103 (CHF. 100.CHF/h) y.c. TVA et Frais	6	CHF	9'000
	TVA 7.70%		CHF	7'620
	Divers et imprévus 5% environ		CHF	4'800
	Total intermédiaire		CHF	99'360
	Total signalisation – marquage		CHF	1'500
	Total renforcement – tapis- finitions		CHF	73'060
	Total travaux préparatoires		CHF	20'900
	Total installation de chantier		CHF	3'900
a)	Couche de roulement Chemin de la Touille			
		Arror	di CHF	302'000
	TOTAL DEVIS ESTIMATIF POUR EU ET EC	TTC	CHF	301'563.69
	Total honoraires géomètre	TTC	CHF	6'516
	Total Honoraires ingénieur 235 heures	TTC	CHF	28'217.40
	chambres 7600 à 7900A	TTC	CHF	101'824.97
	Total chemisage du collecteur EU			
	Chambres 7801 à 7807A	TTC	CHF	33'598.40
	Total réparations ponctuelles du collecteur EC			
	Total remplacement EC chambres 7807A à 7903	TTC	CHF	131'406.92
	TVA 7.70%		CHF	9'394.92
	Divers et imprévus 10%		CHF	11'092
	Total intermédiaire		CHF	110'920
	Remblayage – remise en état		CHF	28'280
	Canalisations		CHF	31'040 45'100
	Terrassements		CHF	211040

5 **Financement**

Au vu des liquidités courantes de la Commune, la Municipalité propose de financer le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC) CH 7807A à CH 7903, réparations ponctuelles, CH 7801 à CH 7807A et gainage du collecteur d'eaux usées (EU), CH 7600 à CH 7900A au Chemin de la Touille (aval) et la réfection de la couche de roulement au Chemin de la Touille (aval) par les liquidités courantes.

Frais de fonctionnement

Ce préavis ne va pas générer de frais de fonctionnement supplémentaire étant donné qu'il s'agit d'un remplacement.

Ill faut aussi noter que la Commune est soumise à un intérêt négatif sur ses avoirs de 0.75%, cet investissement permettrait d'économiser CHF 3'195.00 d'intérêts négatifs annuels.

- 5 -

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 03-2022 de la Municipalité du 1er février 2022,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'accorder un crédit de CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC) CH 7807A à CH 7903, réparations ponctuelles, CH 7801 à CH 7807A et gainage du collecteur d'eaux usées (EU), CH 7600 à CH 7900A au Chemin de la Touille (aval).
- D'accorder un crédit de CHF 124'000.- pour la réfection de la couche de roulement au Chemin de la Touille (aval).
- D'autoriser la Municipalité à financer ces investissements de CHF 302'000.- et CHF
 124'000.- au moyen de la trésorerie courante.
- D'amortir ce crédit de CHF 302'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration ».
- D'amortir ce crédit de CHF 124'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1er février 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Claude-Olivier Rosset

Le Syndic

Fabienne Aeby

La Secrétaire

Annexes : plan de situation, images du tronçon Membre de la Municipalité concerné : Mme Mary-Claude Liang, municipale.











ETAT DU
REVETEMENT
BITUMINEUX A LA
TOUILLE

CANTON DE VAUD

DISTRICT DE MORGES

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS



(Chemin De La Touille)

RESEAU D'EAUX CLAIRES ET D'EAUX USEES
REMPLACEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES
ChH 7807A à Ch 7903

GAINAGE DU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES Ch. 7801 à Ch. 7807A

GAINAGE DU COLLECTEUR D'EAUX USEES Ch. 7600 à Ch. 7900A

SITUATION Ech. 1:500

BUREAU D'INGENIEURS CIVILS CONUS & BIGNENS SA Rue Saint Roch 36, 1004 Lausanne / tél. 021.312.61.48 / e-mail: admin@conus-bignens.ch			N° 3133-1
			07.10.2020
Α	07.10.21	Demande de crédit	
В			



